

ENVIRONNEMENT À GUÉNANGE

Pour fleurir les balcons



Mille neuf cent quarante plants de géraniums-lierre, rose ou rouge, et quatre-vingt-neuf sacs de terreau de soixante-dix litres : c'est l'opération "balcons fleuris" organisée par la CLCV de Guénange en collaboration avec la société Batigère, le "Magasin Vert" de Talange, le magasin d'horticulture Malasse de Metz, les jardins familiaux de Guénange et le centre social Louise Michel. Ce qui permet d'ailleurs de proposer des prix défiant toute concurrence. Le président de la CLCV, Daniel Malicet constate avec satisfaction que cette opération rencontre un succès croissant d'année en année auprès des adhérents et des locataires Batigère. C'est aussi une façon de participer à l'embellissement de la ville en donnant "une note de gaieté et de couleurs aux fenêtres et balcons". Dans l'espoir peut-être aussi d'obtenir un prix lors du concours "fleurir Guénange" organisé par la municipalité.

CARNET BLEU À VOLSTROFF

Bienvenue à Lény



C'est un petit Lény qui est venu égayer le foyer de Ludovic Négrier et Aurélie Torrechia, tous deux domiciliés dans notre commune. Toutes nos félicitations aux heureux parents et voeux de prospérité à Lény.

IDÉE DE SORTIE

Marché du terroir à Guénange

L'association des jardins familiaux de Guénange organise un marché aux fleurs ce dimanche 11 mai de 9 à 18h salle des fêtes Pablo-Neruda. On pourra acquérir des fleurs, des plants de légumes et de fleurs mais aussi des produits du terroir et des charcuteries.

URGENCES

Samu 57

Tous secteurs : aide médicale urgente (tél. 15).

Pharmacie

Tous secteurs : composer le 3237.

Sapeurs-pompiers

Tous secteurs : tél. 18.

Gendarmeries

Guénange : boulevard du Pont (tél. 03 82 82 64 27).
Metzervisse : rue des Romains

(tél. 03 82 56 80 70).

Ambulances

Guénange : Guénange ambulances (tél. 03 82 50 21 29 ou 06 84 71 55 82) ; Klein à Illange (tél. 03 82 86 66 00) ; Sérafino à Uckange (tél. 03 82 86 36 10).

Kédange-sur-Canner :

57-Assistance

(tél. 03 87 77 98 18).

Metzervisse : Moselle Ambulances (tél. 03 82 51 04 63).

VECKRING

Claude Huttin réélu à la tête du SIDEET

Il fut technicien au SIDEET puis président en 2008. Il vient d'être réélu et affiche un optimisme pour satisfaire un nombre croissant de communes.

La salle polyvalente de Veckring a servi de cadre à l'élection du président du Syndicat Intercommunal des Eaux et de l'Assainissement de l'Est Thionvillois (SIDEET). Deux candidats à la présidence : Jean-Pierre Vouin, maire de Stuckange et ancien vice-président du SIDEET compétence eau potable, et Claude Huttin, président sortant, devant leurs électeurs du jour, les 40 délégués titulaires eau, et les 16 délégués titulaires assainissement, avec un suppléant par commune. Et c'est Claude Huttin qui a été élu par 38 voix contre 18 à J.C. Vouin.

Créé en 1970 par Raymond Hans, maire de Luttange qui en assura la présidence jusqu'en 2008, (Claude Huttin étant le... premier successeur au poste), le SIDEET est une intercommunalité fonctionnant en régie qui a pour but la distribution et l'alimentation en eau des communes membres. De 8 communes à l'origine, il en compte 21 aujourd'hui ! « Son évolution, due à l'accroissement des populations, a été, après l'alimentation en eau potable, le renforce-

ment des réseaux et la recherche de nouvelles ressources », explique Claude Huttin. « Pour ce faire, nous avons adhéré au Syndicat Mixte de Production Fensch Lorraine, et nous comptons également quatre communes dans l'arrondissement de Metz-Campagne. »

Il a ajouté qu'en 2010 a lieu un tournant important avec la prise de compétence "assainissement", à laquelle adhère à ce jour pas moins de huit communes. Compétence qui a d'ailleurs bénéficié des plus gros investissements de ces dernières années.

Le projet

Parallèlement aux investissements matériels, il a été également réalisé des investissements dans la formation des vingt personnels, de plus en plus qualifiés, et aptes à maîtriser les nouvelles technologies, tant à la section "eau potable" qu'à la section "assainissement". « Ces compétences nous ont permis d'apporter notre concours à plusieurs communes et collectivités territoriales qui ne sont pas adhérentes au SIDEET, et nos équipes,



Claude Huttin a été reconduit dans ses fonctions. PHOTO RL

présentes sur le terrain 24h/24 s'il le faut, font preuve d'un dévouement certain envers nos abonnés. Notre syndicat est sur de bons rails et doit poursuivre son évolution dans l'intérêt et au service de

nos populations », conclut Claude Huttin.

Outre le site internet, le principal projet est la mise en place d'un Système d'Information Géographique (SIG) à même de

permettre une meilleure connaissance patrimoniale des réseaux afin d'optimiser les travaux et réalisations à venir, la réalisation de ce SIG devant durer environ 3 ans.

En chiffres

1970, création du SIDEET ; 20 personnels qualifiés (1 directeur, 1 directeur-adjoint, 2 personnels administratifs, 12 agents "eau potable", 3 agents "assainissement", 2 personnels de maintenance et d'hygiène des locaux), un budget de fonctionnement de 2 341 376€, 200km de canalisations principales, 6987 abonnés pour 16 077 habitants, 650 000m³ d'eau venus annuellement, 50km de canalisation de collecte et de transfert.

À NOTER

Permanences

Le sénateur Jean-Louis Masson tiendra des permanences pour les élus municipaux et les personnes intéressées, le lundi 12 mai, à 16 h en mairie de Bousse, 17 h en mairie de Rurange-les-Thionville, 18 h en mairie de Volstroff et 19 h en mairie de Metzervisse.

Pour tout renseignement, téléphoner au secrétariat de M. Masson : (tél. 03 87 30 39 15).

OUDRENNE

Mairie fermée

Le secrétariat de la mairie sera fermé ce vendredi 9 mai. En cas de nécessité, s'adresser auprès du maire ou l'un des adjoints.

BETTELAINVILLE

Marche à Altroff

Les adeptes de marche ont rendez-vous le dimanche 18 mai devant l'église d'Altroff à 9h.

Inscription au prix de 2 € avec café et collations aux étapes. Possibilité de restauration à l'heure du déjeuner pour 8 €.

Contact : 06 27 45 81 24.

DISTROFF

Atelier mémoire

La prochaine séance de l'atelier « mémoire gym-neuronale » se déroulera mardi 13 mai de 9h30 à 11h30 dans la salle de l'ancienne école maternelle.

Il est possible de rejoindre le groupe tout au long de l'année. Renseignements auprès de Jacques Fichet à u 03 82 56 81 31 ou lors d'une séance d'essai.

VIE RELIGIEUSE

Communauté Saint-Maximilien Kolbe : vendredi 9 mai, méditation du chapelet à 18h à Luttange; samedi 10 mai, messe à 18h30 à Veckring; dimanche 11 mai, office à 10h45 à Metzervisse; mercredi 14 mai, méditation du chapelet à l'oratoire de Kédange à 18h; jeudi 15 mai, messe à 11h à la maison de retraite à Metzervisse; vendredi 16 mai, méditation du chapelet à 18h à Luttange.

Communauté de paroisses Saint-Jean-Baptiste de la Salle : samedi, à 18 h 30, messe à la chapelle Saint-Benoît de Guénange; dimanche, à 10 h 30, messe à Rurange (communauté des enfants).

KÉDANGE-SUR-CANNER

En mémoire des soldats accidentés



René Klein avait 13 ans, et accompagna l'abbé Gérard pour donner l'extrême onction aux soldats... PHOTO RL

Samedi 10 mai, on se rassemblera dès 10 h 45, place de la mairie, pour assister à la cérémonie officielle de 11 h suivie du verre de l'amitié en la mairie vers 11 h 30. À côté du monument aux morts, une nouvelle plaque commémorative sera inaugurée en présence de la municipalité et de la section UINC de Kédange. Son président, René Klein explique : « Le 13 mai 1959, dans la descente de la côte à la hauteur des Ets Schiel Frères, un G.M.C. du 25e R.A. de Thionville qui se rendait en manoeuvre au camp de Bitche a heurté deux arbres, fait un tête-à-queue et se retourna sur les douze militaires occupant ce G.M.C. On dénombra cinq morts et sept blessés graves. Un drame qui bouleversa le village de Kédange... J'étais enfant de chœur et j'ai accompagné le curé Gérard pour administrer l'extrême onction aux morts. M. Birmacker, notre instituteur, annula les cours et

nous renvoya à la maison. La consécration fut grande dans le secteur, d'autant qu'un accident très grave eut lieu quelques semaines plus tôt au même endroit. Un des survivants, Yves Marie, du Morbihan, nous a contacté il y a quelque temps pour rendre hommage à ses copains de régiment morts pour la France. Lui-même, la municipalité kédangeoise et l'UINC avons décidé de partager les frais pour installer une stèle à côté du monument aux morts, et non sur cette stèle où figurent pourtant deux lignes rappelant les 41 soldats du 103e RFTA morts dans l'incendie d'un convoi militaire en gare de Kédange (à deux pas des Ets Schiel)... » Ces cinq morts en 1959 ne l'auraient pas été alors qu'ils servaient dans l'armée française ? Yves Marie sera bien entendu présent pour cette journée, tout comme un détachement militaire du secteur.

BOUSSE

Collecte de sang

Sous l'égide de l'EFS-Lorraine, l'association des donneurs de sang bénévoles de Guénange-Bousse-Bertrange organise une collecte de sang le lundi 12 mai, de 15 h 30 à 19 h à la mairie de Bertrange. Tous les donneurs, habitués ou nouveaux, y seront les bienvenus.

NUMÉROS

Correspondants

Aboncourt, Buding, Kédange-sur-Canner, Veckring, Volstroff : Fernand Belner (tél. 03 82 83 53 84).

Bertrange-Imeldange : Jean-François Schaeffer (tél. 09 54 04 09 40 ou 06 51 77 35 99) ; jef.prof57310@free.fr

Bettelainville-Luttange :

Estelle Lejeune (tél. 03 82 83 57 53 ou 06 03 09 08 96).

Bousse : Roger Mercier (tél. 03 87 73 05 09 ou 06 68 28 08 06).

Buding : Denis Guerdier (tél. 03 82 83 53 27).

Distroff, Metzervisse, Valmestroff : Jean-Marie Hentzen (tél. 03 82 56 87 95 ou 06 09 11 65 47).

Elzange : Guy Soulet

(tél. 03 82 55 00 12).

Guénange : Armand Holtzmer (tél. 03 82 50 94 85).

Inglande : Rose Rock (tél. 03 82 56 88 99).

Kemplich : Jean-Nicolas Conati (tél. 06 65 77 76 70).

Koenigsacker : Philippe Even (tél. 06 14 89 30 98).

Malling : Liliane Gillich (tél. 03 82 50 41 67 ou 06 60 99 90 35).

Liliane.gillich@gmail.com

Menskirch : Xavier Kilburger (tél. 03 87 64 92 44).

Metzervisse : Brigitte Louinssi (tél. 03 82 83 93 22).

Oudrenne : Pierre Hirtz (tél. 03 82 50 10 76).

Rurange-les-Thionville :

Jean-Luc Massaro (tél. 03 87 73 91 27 ou 06 80 23 78 89).

Stuckange : Alain Jost (tél. 03 82 56 89 50).

VALMESTROFF

Une convention pour l'aménagement de la Bibiche

En présence de Jean Zordan, maire, Hervé Iriiti, premier adjoint et Paul Thill, ancien maire et responsable du dossier, les représentants des neuf communes riveraines de la Bibiche et les services de la Police de l'Eau, de l'Agence de l'Eau Rhin Meuse et du conseil général se sont retrouvés pour la seconde fois (voir RL du 20 avril) à la salle polyvalente de Valmestroff pour affiner la convention commune de délégation de maîtrise d'ouvrage concernant les études préliminaires au projet d'aménagement de ce cours d'eau. La Bibiche prend sa source sur le ban communal de Bettelainville, reçoit ensuite une multitude d'affluents sur un parcours de 23 km environ avant de se jeter dans la Moselle au niveau de la commune de Basse-Ham. Sont donc concernées par son passage les villages de Basse-Ham, Bettelainville, Distroff, Kuntzig, Lut-

tange, Metzervisse, Metzervisse, Trémery et Volstroff.

L'appel d'offres pour un bureau d'études spécialisé, l'état des lieux sur tout le bassin-versant de la Bibiche, l'inventaire des problèmes et la proposition d'aménagement sont les principaux points de cette convention dénommée « étude globale pour la renaturation et la lutte contre les inondations des cours d'eau du bassin-versant de la Bibiche ».

La commune de Valmestroff s'est portée volontaire, et Paul Thill, ancien maire, désigné mandataire, pour assurer la maîtrise d'œuvre de cette opération qui est susceptible de bénéficier d'aides financières à hauteur de 70 % de la part de l'AERM et de 10 % du Conseil général. La participation financière des communes sera définie au prorata de la population de chacune.

Cette période d'études s'étalera



Les représentants des neuf communes concernées par le futur aménagement du bassin de la Bibiche se sont retrouvés à Valmestroff. PHOTO RL

sur une période pouvant aller de dix-huit à vingt-quatre mois, après l'approbation de la conven-

tion par l'ensemble des conseils municipaux.

Il s'en suivra ensuite la partie

travaux qui pourrait être prise en charge par les intercommunalités concernées.

METZERVISSE

Taxes, budgets, achats et droit de préemption au conseil

Sur proposition du maire, Pierre Heine, le conseil municipal, a décidé de maintenir pour 2014 les taux d'imposition de l'année dernière, à savoir 8,89 % pour la taxe d'habitation, 10 % sur le foncier bâti et 53,89 % sur le foncier non bâti.

Après présentation, le budget primitif de la commune de l'exercice 2014 a été adopté, équilibré en recettes et en dépenses à 1 646 807 € pour la section de fonctionnement et 1 264 397 € pour la section d'investissement, incluant les déficits et excédents reportés.

Le budget primitif complémentaire « Les Vallons II » de l'exercice 2014 a ensuite été adopté, équilibré en recettes et en dépenses à 485 531,10 € pour la section de fonctionnement et 247 661,10 € pour celle d'investissement.

Il a été décidé d'acquérir la maison Bolzinger, située au 47 Grand'rue à Metzervisse, pour la somme de 48 000 € HT, soit 200 € au-dessus de l'estimation des Domaines. Cette décision annule et remplace la délibération du 28 août 2013.

En application de la délibération du conseil municipal en date du 28 mars 2014 donnant délégation au maire pour exercer au nom de la commune le droit de préemption urbain, et considérant l'intérêt pour la commune d'instaurer un droit de préemption simple (ou renforcé) sur les secteurs du territoire communal constructibles ou destinés à être constructibles lui permettant de mener à bien sa politique foncière, il a été décidé d'instituer un droit de préemption urbain sur les secteurs urbanisés et urbanisables du territoire

communal inscrits en zone U et NA du Plan d'occupation des sols (zones UA, UB, INA, INAA, INAAv, INAX, 2NA, UX) de la commune. Le maire pourra exercer au nom de la commune le droit de préemption urbain.

Enfin, concernant la dénomination d'une rue à Metzervisse, au lotissement « Les Coquelicots 2 », l'unanimité s'est faite pour attribuer à la voirie qui dessert les habitations implantées sur l'antenne au nord de la rue Louis-Eugène Jandik, le nom « Rue Robert Schuman ».